

04 mar 2011 -17:06

Appartient à [Conseil des ministres du 4 mars 2011](#)

Libye

Libye : Participation belge au pont aérien

Libye : Participation belge au pont aérien

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, du ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere et du ministre de la Coopération au Développement Olivier Chastel, et à la demande de l'Union européenne, le gouvernement belge a décidé, le 4 mars, de participer au pont aérien mis en place par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en vue de l'évacuation des réfugiés à la frontière entre la Tunisie et la Lybie.

Un airbus belge sera affrété à partir du lundi 7 mars et permettra de rapatrier jusqu'à 2500 réfugiés. Au travers de cet effort, la Belgique apporte sa contribution aux engagements de la Communauté internationale en vue de répondre aux conséquences humanitaires de la crise dans la région. Le 3 mars, la Belgique avait déjà décidé de mettre 1 million d'euros à la disposition du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe